



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SUJET N°4

À l'aide de vos connaissances et des 2 documents joints, vous distinguerez les assurances de personnes et les assurances de dommages et vous montrerez l'évolution de l'activité d'assurance.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCÉRÉN

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité :

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2010

Épreuve : **E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)**

N° sujet : **4**

Coefficient:

Folio
1 / 2

DOCUMENT 1 PANORAMA DE L'ASSURANCE EN 2008

En 2008, l'ensemble du marché affiche une nette décroissance de son chiffre d'affaires (- 6,2 %). Ce recul de l'activité est la conséquence directe de la baisse des cotisations en assurances de personnes (- 8,7 %) et plus particulièrement de l'assurance vie qui a souffert de la très forte concurrence des produits d'épargne de court terme.

Assurances de personnes : des cotisations en baisse

Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires des assurances de personnes (vie, maladie, accidents corporels) diminue. Il s'élève à 138,8 milliards d'euros, en baisse de 8,7 % du fait notamment d'un contexte économique et financier peu favorable à l'assurance vie.

L'assurance vie fortement concurrencée

Compte tenu de la forte concurrence des produits liquides, les cotisations en assurance vie ont fortement baissé (- 10,6 %) compte tenu de la forte concurrence des produits liquides. La crise financière avait entraîné une inversion de la courbe des taux dès l'été 2007 (cf. Assurer n° 129). En 2008, les taux à trois mois ont continué leur très forte croissance, spécialement entre fin février et début octobre. Ceci a conduit les ménages à investir massivement dans les produits de court terme (OPCVM monétaires ou comptes à terme) mais aussi dans les livrets défisicalisés notamment le livret A. La part des liquidités dans le flux de placements des ménages est donc passée de 41 % à 62 % entre 2007 et 2008 et les liquidités sont devenues en 2008, au détriment de l'assurance, le premier placement financier des ménages, et ce pour la première fois depuis dix-huit ans. L'assurance vie demeure toutefois le premier placement financier des ménages en termes d'encours.

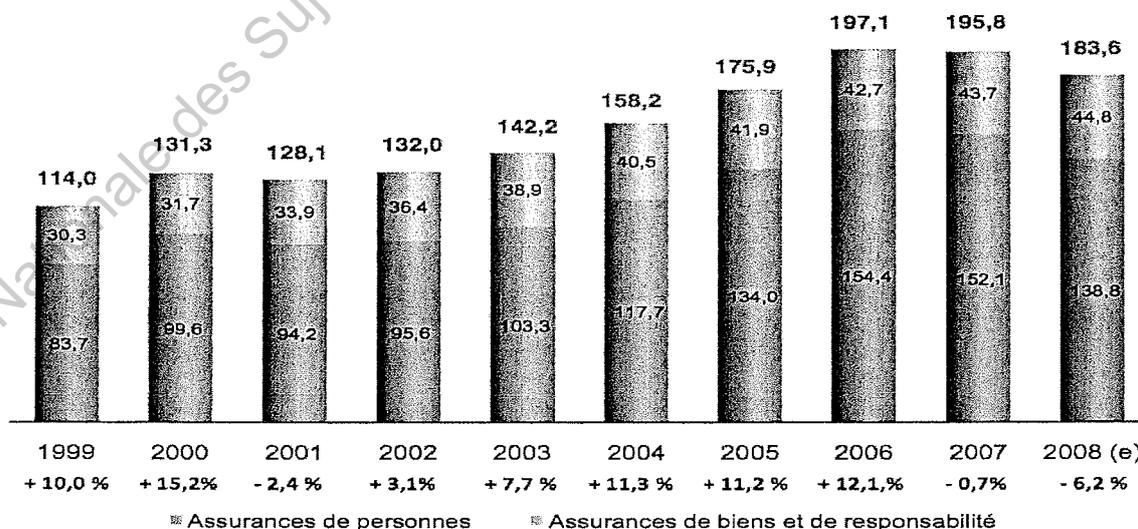
Maladie et accidents corporels : un marché en progression

Les cotisations au titre des contrats maladie et accidents corporels (incluant les garanties frais de soins et les garanties incapacité-invalidité-dépendance) devraient s'élever à 16,2 milliards en 2008, soit une hausse de 8,4 %. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs : une forte progression du nombre d'affaires nouvelles, un élargissement des garanties et des augmentations tarifaires dues à des transferts du régime général vers les organismes complémentaires et au vieillissement de la population.

Extrait de la Lettre Assurer / N° 130 - 5 février 2009

DOCUMENT 2

Evolution des cotisations d'assurances (affaires directes)



Source : www.news-assurances.com

B.P.

Spécialité : ASSURANCE

Code Spécialité :

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2010

Épreuve : E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)

N° sujet : 4

Coefficient:

Folio
2 / 2